



Validite d'ethylometre depassée

Par **dynastars**, le **16/02/2008 à 14:47**

Bonjour ,suite a un controle d'alcoolemie le 10 fevrier 2008 a 16h45 le taux etait dern0,46Mg/l air expiré pour le premier controle , puis 20mns apres , de 0,44 Mg/l air expire pour le second , controlé par un ethylometre don la date etait valable jusqu'au 06/10/2007 . Il y a t'il un recours devans la loi

Par **gregoire552**, le **18/02/2008 à 09:51**

Bonjour,rnrnen effet il peut y avoir un recur possible.

Par **delphine**, le **21/02/2008 à 17:08**

il y a un recours!!!rnl'éthylomètre doit être vérifié!

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **21/02/2008 à 18:21**

Bonsoir, rnrnEffectivement, le contrôle n'est pas valable. rnrnSi vous êtes convoqué devant le Tribunal, n'hésitez pas à indiquer cet élément au président.rnrnSi vous n'êtes pas convoqué, contestez par écrit cette procédure.rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRYrnrnwww.etchevery-avocat.com